

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 28 novembre 2019 portant portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance d'Arras**

NOR : **JUS B1934974 A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} octobre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Corinne BEUGNET, directrice de greffe, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance d'Arras.

Article 2

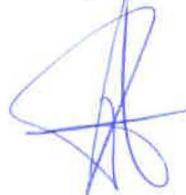
Madame Delphine CREPY, directrice des services de greffe, est, à compter du 1^{er} octobre 2019, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance d'Arras.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de DOUAI, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 28 novembre 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières et de
la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY